

RAPPORT

Atelier régional sur la migration en Afrique de l'Ouest:

Genre, Droits de l'Homme et Migration

18-19 juillet, Dakar, Sénégal

Résumé

Le Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH-BRAO), avec la coopération et le soutien financier de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), a organisé un atelier régional sur les migrations en Afrique de l'Ouest "Genre, Migration et Droits de l'Homme" les 18 et 19 Juillet 2018 à Dakar, Sénégal. Le bureau a aussi bénéficié de la collaboration de l'Organisation des Nations Unies pour la lutte contre la Drogue et le Crime (ONUDC) et du Bureau régional de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) pour l'Afrique de l'Ouest (Bureau du Sahel) à Dakar.

L'objectif principal de cet atelier était de rassembler les experts, chercheurs, décideurs, la société civile d'Afrique de l'Ouest pour échanger des expériences et des connaissances sur les questions du genre et la migration dans la région, et de convenir d'une feuille de route pour des cadres migratoires intégrant la dimension genre.

Les 54 participants à l'atelier (24 hommes et 30 femmes) sont des experts des agences onusiennes (ONUDC, UNESCO, PNUD, HCR, OIM) et des représentants des gouvernements et de la société civile d'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Burkina Faso, Gambie, Mali, Niger et Côte d'Ivoire).

Contexte

L'instabilité politique dans la région, les crises humanitaires, les changements environnementaux et la situation des droits de l'homme ont rendu les populations de plus en plus vulnérables, les poussant à émigrer pour se protéger et satisfaire leurs besoins fondamentaux. Par ailleurs, les modalités migratoires limitées et frauduleuses, les frontières poreuses, les cadres juridiques défailants et ressources limitées pour lutter contre le trafic de migrants ont permis aux groupes criminels organisés de développer des réseaux de migration clandestine vers l'Europe en provenance d'Afrique de l'Ouest et du Nord, exposant ainsi les migrants à de graves abus et violations des droits de l'homme voire même à risquer leur vie.

Les groupes les plus exposés et affectés par les effets de la migration sont les femmes, les filles, les garçons et les personnes LGBTI.

Des cadres juridiques et politiques sensibles au genre, éclairés par une interface entre recherche et politiques axée sur le genre, qui utilise les connaissances et les données sur les besoins des migrants, ont le potentiel de promouvoir une plus grande égalité et d'offrir des opportunités aux groupes défavorisés. Avec le constat que les migrants en situation irrégulière peuvent être plus vulnérables aux violations des droits de l'homme, le HCDH s'est associé avec l'ONUDC pour élaborer un projet intitulé PROMIS qui vise, entre autres, à renforcer les capacités des pays d'Afrique de l'Ouest à élaborer une réponse fondée sur les droits de l'homme pour lutter contre le trafic illicite de migrants et à répondre efficacement aux violations des droits de l'homme liées à la migration irrégulière. C'est dans ce cadre que la conférence a été organisée.

Activités réalisées

L'ordre du jour de cet atelier s'articulait autour des questions suivantes :

- L'importance d'une approche de la migration fondée sur les droits de l'homme et sensible au genre en Afrique de l'Ouest. Théorie et Concepts clés.

- Approche sexo-spécifique, migration et droits de l'homme en Afrique de l'Ouest : Cartographie des violations.
- Réponses sensibles au genre des violations actuelles des droits de l'homme dans le contexte de la migration en Afrique de l'Ouest. Partage d'expériences/meilleures pratiques.
- Identification des lacunes dans les cadres juridiques et politiques en Afrique de l'Ouest.
- Elaboration d'un plan d'action régional sur le genre, les droits de l'homme et les migrations.

Les participants ont apporté des contributions constructives lors des travaux de groupe. Notamment, la deuxième session a permis de cartographier les grandes catégories de violations des droits des migrantes en Afrique de l'Ouest et de répertorier une série de recommandations pour chaque catégorie. Les grandes catégories de violations identifiées sont :

- Violation du droit à l'intégrité physique et morale.
- Exploitation sexuelle des femmes migrantes.

Cependant, les participants ont aussi relevé la faiblesse du cadre juridique de protection sur la migration prenant en compte la dimension genre.

Les recommandations sont la ratification, l'harmonisation et l'application des textes par les Etats.

Dans la troisième session, trois grandes catégories de violations ont été retenues :

- Situation des femmes migrantes en transit.
- Faiblesse du cadre juridique de protection.
- Exploitation sexuelle des migrantes dans les mines.

Et nous avons souligné trois grandes recommandations qui ont été faites en ce sens. C'est tout d'abord, permettre aux Organisations Non Gouvernementales (ONG) et institutions nationales aux droits de l'homme de se constituer partie civile ; former les acteurs de la chaîne pénale à la prévention et à la protection

et l'introduction de circonstance aggravantes dans le code pénal si la traite concerne des femmes et des enfants.

La quatrième session avait pour objectif, d'identifier des lacunes dans les cadres juridiques et politiques en Afrique de l'Ouest et de proposer des recommandations pour les éradiquer.

- Absence d'harmonisation des lois nationales avec les instruments internationaux.
- Absence de politiques et de lois régissant la migration dans certains Etats.
- Absence de lois sur la migration prenant en compte la dimension genre.

Les recommandations faites à ce niveau sont l'harmonisation des législations nationales avec les instruments internationaux et régionaux, l'adoption des lois nationales prenant en compte la dimension sexo-spécifique en matière de migration mais également harmoniser les textes en tenant en compte de la sensibilité genre.

Actions de suivi

Les animateurs se réunissaient chaque fin de journée pour une évaluation dans un souci de mettre en place tous les éléments nécessaires pour une bonne réussite de l'évènement.

A la fin de la conférence, les participants ont préparé et présenté un plan d'action régional pour chaque pays avec un besoin de politiques migratoires inclusives, sensibles au genre et basées sur les droits humains au triple niveau (national, régional et international) mais aussi une intégration de la dimension genre dans la politique migratoire.

ANNEXES:

- Liste de présence
- Note conceptuelle
- Action Plan